

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance extraordinaire de son conseil, le dix-septième (17^e) jour de septembre 2018 à 18 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	siège # 1
M. André Therrien, conseiller	siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

L'avis public a été affiché dans les délais.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Projet au Fonds de développement de l'offre touristique 2017-2020
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance extraordinaire

1- Ouverture de la séance extraordinaire

La séance est ouverte à 18 h.

2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte l'ordre du jour tel que présenté.

2018-09-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

4- Projet au Fonds de développement de l'offre touristique 2017-2020

ATTENDU que le gouvernement du Québec a accordé en 1985 une subvention à la Municipalité du Canton de Stratford pour le développement du « Parc régional du lac Aylmer », par la suite désigné sous le nom de « Domaine Aylmer »;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a cédé en 1999 les terrains du site du « Domaine Aylmer » à la Municipalité du Canton de Stratford à des fins municipales non lucratives de loisir;

ATTENDU que le site du Parc du lac Aylmer, regroupant le Domaine Aylmer et le Marais Maskinongé, représente un actif de grande qualité pour le développement récréotouristique de Stratford et de toute la région des Cantons-de-l'Est;

ATTENDU que le Parc du lac Aylmer est situé sur la Route des Sommets et qu'il a le potentiel pour en devenir une des attractions majeures;

ATTENDU la volonté de la Municipalité du Canton de Stratford d'assurer à ce site un développement harmonieux et intégré, au bénéfice de sa population et de toute la région;

ATTENDU que des investissements significatifs sont nécessaires pour développer le potentiel récréotouristique du Parc du lac Aylmer

ATTENDU les observations réalisées au cours de l'été 2018 et les consultations menées auprès de plusieurs ressources compétentes en matière de tourisme;

IL EST PROPOSÉ PAR M. GAÉTAN CÔTÉ,
ET RÉSOLU;

D'AUTORISER Mme Manon Goulet, représentante officielle de la Municipalité du Canton de Stratford, à déposer au Fonds de développement de l'offre touristique une demande d'aide financière ainsi qu'à signer tout document pertinent à ladite demande.

DE NOMMER M. Marc Cantin, responsable du projet.

2018-09-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Période de questions

Aucune question n'est formulée.

6- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 18 h 15.

2018-09-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



Denis Lalumière
Maire



Manon Goulet
Directrice générale et secrétaire